

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/10/2024 - 21477 - 2019 B 03753 - 820 629 707 - 3840

Comptes annuels

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2023	31/12/2022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 193 972	52 270	2 141 702	2 169 352
Immobilisations financières	1 380 000		1 380 000	1 380 000
ACTIF IMMOBILISE	3 573 972	52 270	3 521 702	3 549 352
Matières premières, en cours				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	8 169		8 169	26 705
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				20 419
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	8 169		8 169	47 124
TOTAL GENERAL ACTIF	3 582 141	52 270	3 529 871	3 596 476
PASSIF			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel			1 000	1 000
Ecart de réévaluation				
Réserve légale			100	100
Réserves réglementées				
Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants			371 565	352 574
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			53 472	18 991
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			35 733	19 733
CAPITAUX PROPRES			461 870	392 398
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes assimilées			1 930 035	2 182 548
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes, dont comptes courants d'associés		1 136 054	1 137 967	1 021 530
Produits constatés d'avance				
DETTE			3 068 002	3 204 078
TOTAL GENERAL PASSIF			3 529 871	3 596 476

RESULTAT COMPTABLE		31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	dont export		
Production vendue de services			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		114 052	105 686
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		114 052	105 686
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats matières premières et approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes crédit bail mobilier			
Autres charges externes crédit bail immobilier		430	1 788
Impôts, taxes et versements assimilés, dont CFE et CVAE		12 658	6 687
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements		27 650	24 620
Dotations aux provisions			
Autres charges, dont provisions fiscales implantations étranger		4	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		40 741	33 097
RESULTAT D'EXPLOITATION		73 310	72 589
Produits financiers		45 000	
Produits exceptionnels			
Charges financières		46 947	34 247
Charges exceptionnelles	dont amort.souscript. PME innovantes	16 000	16 000
	dont amort.exception. construct.nouvelles		
Impôts sur les bénéfices		1 892	3 351
BENEFICE ou PERTE		53 472	18 991
RESULTAT FISCAL	Résultat comptable	53 472	
REINTEGRATIONS			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		1 892	
Divers, intérêts Cptes-cts	écart sur OPC		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	dont part loyers dispensés de réintégration		
Charges afférentes du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Résultat fiscal régime optionnel de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
Produits afférents du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime			
DEDUCTIONS			
Entreprise nouvelle	Zones franche urb.		
Restruct. Défense	Rep. ent. Difficult.		
Entreprise innovante	Bass. empl. à redyn.		
Divers, dont "Outre mer"	Revitalisation rurale		
ZFANG	Créances sur déficit		
Zone dévelop. prioritaire	Déduction except.		42 750
Art 39 decies B	Bass. urbain dynam.		
Art 39 decies D	Art 39 decies A		
Art 39 decies F	Art 39 decies C		
Art 39 decies G	Simul. de conduite		
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits	BENEFICE ou PERTE	12 614	

Annexes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

TOTAL

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES-DEFICITS

RELEVÉ DES PROVISIONS		Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées amortissts dérogatoires		19 733	16 000		35 733
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges					
Provisions dépréciation immobilisations					
Provisions dépréciation stocks et en cours					
Provisions dépréc. clients et comptes rattachés					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL		19 733	16 000		35 733
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Mouvements affectant la provision	PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES pour l'assiette de l'impôt			
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial			Indemnités pour congés à payer		
Immobilis. incorporelles	16 000				
Terrains					
Constructions					
Installations techniques					
Installations générales			Ce tableau est détaillé dans l'état 2033D de la liasse fiscale.		
Matériel de transport					
Autres immob. corporelles					
TOTAL		16 000	TOTAL A REPORTER		
DEFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II du CGI)					
Nombre d'opérations sur l'exercice					
Déficits imputés					
Déficits reportables					
Déficits de l'exercice					
Total des déficits restant à reporter					
DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					
Dont Mt déductible des cotisations facultatives			Dont cotisations facultatives PER		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant					
Dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					
Montant de la TVA collectée					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt pour l'entreprise donatrice (art.238bis-4 du CGI)					
Montant investisst qui a donné lieu à amortissement exception.chez l'entreprise investisseur (art.217 octies)					

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients					
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux					
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices		8 169	8 169		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée					
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés					
Etat, autres collectivités : créances diverses					
Groupe et associés					
Débiteurs divers					
Charges constatées d'avance					
TOTAL GENERAL		8 169	8 169		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine		1 117	1 117		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine		1 162 488	1 162 488		
Emprunts et dettes financières divers		766 429	766 429		
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		1 913	1 913		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		1 136 054	1 136 054		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL		3 068 002	3 068 002		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		253 573			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16884000	S/EMPRUNTS ETS CREDI	282,96	349,32	-66,36
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		282,96	349,32	-66,36
AUTRES DETTES				
45580000	ASSOCIES C/CT INTERE	27 507,25	18 556,77	8 950,48
TOTAL AUTRES DETTES		27 507,25	18 556,77	8 950,48
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51810000	INTERETS COURUS A PA	57,99	57,78	0,21
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		57,99	57,78	0,21
TOTAL CHARGES A PAYER		27 848,20	18 963,87	8 884,33

3840 - 3840 30 rue de l'Egalité 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY	Engagements de crédit-bail				Déclaration au 31/12/2023
Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

3840 - 3840
30 rue de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Dettes garanties par des sûretés réelles

Déclaration au 31/12/2023

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

3840

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 30, rue de l'Egalité – 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
820.629.707 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt-quatre et le dix juin à douze heures,

Les associés de la SAS 3840, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à Soisy sous Montmorency, 30 rue de l'Egalité, sur convocation du Président.

SONT PRESENTS :

- Mr Bruno FAYOLLE
Associée, propriétaire de..... 1 part
- La société 9173-3840 Québec Inc
Associée, propriétaire de..... 99 parts
- Total des parts des associées présentes ou
Représentées 100 parts

Les associés présents et représentés possèdent ensemble 100 actions, soit plus de la moitié des parts composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

M. Bruno Fayolle, Président associé, préside l'assemblée.

Sont déposés sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le rapport de gestion ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'ensemble sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus au gérant ;
- Affectation et répartition des résultats.

Lecture est donnée du rapport de la gérance. Après discussion et échange de vues, les associés mettent aux voix les résolutions suivantes :

1^{ère} RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve le rapport de gestion et lesdits comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice après impôts de 53.471 €.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge de cette nature visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.



BF



BF

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

2^{eme} RESOLUTION :

L'assemblée donne au Président, Mr Bruno FAYOLLE, quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

3^{eme} RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53.471 € comme suit :

- Dotation du compte « autres réserves » pour 53.471 €

Le compte « autres réserves » s'élèvera ainsi à la somme de 425.035 € contre 371.563 € précédemment.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende pour les trois précédents exercices

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

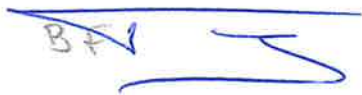
4^{eme} RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention que se sont poursuivies les conventions suivantes :

- Compte courant débiteur avec Mr Bruno FAYOLLE pour un montant de 916.959.26 € à la clôture de l'exercice 2023.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associées présentes.

L'associée
9173-3840 Québec Inc



Le Président
Bruno FAYOLLE

